



La 9ème Dictée de l'AFLE 2018

Texte de la dictée

Niveau B1a

Les maires d'une dizaine de communes françaises, comme Orléans, Nice et Cannes, ont mis les enfants et les adolescents des quartiers sous haute surveillance. Ils ont décidé d'instaurer un « couvre-feu » pour les mineurs de moins de treize ans. Le but est d'interdire aux jeunes de certains quartiers de sortir entre minuit et 6 heures du matin, si un adulte ne les accompagne pas. S'ils ne respectent pas ça, la police peut les conduire au commissariat ou chez eux, et la famille risque une amende. Ces dispositions doivent prendre fin au plus tard le 30 septembre. Les élus ont expliqué que par ces mesures, ils visaient à protéger les jeunes des quartiers difficiles, livrés à eux-mêmes pendant les vacances scolaires. Parfois, les plus grands les poussent à commettre des délits. (...)

Cette nouvelle a fait grand bruit : en fait, c'est une angoisse plus profonde que cache cette affaire de « couvre-feu ». Depuis quelques années, la violence augmente chez les jeunes. Les maires ont ainsi voulu montrer qu'ils les avaient à l'œil, et que les peurs de leurs électeurs étaient bien prises en considération.

(180 mots)